

Œnanthe de Foucaud

Œnanthe foucaudii Tesson

Famille des Apiacées

Synonyme : *Oenanthe lachenalii* proles *foucaudii* (Tess.) Rouy & E.G. Camus

Autre nom commun : aucun autre nom commun



Espèce indigène, très rare, en régression
Espèce protégée au niveau national

I - RR - ↘
PN

DESCRIPTION

La plante a été découverte par le botaniste TESSERON sur la Charente en 1878. Elle est robuste et dépasse généralement 1 mètre de haut. Feuilles linéaires et divisées. Inflorescence blanche. Son identification est complexe car elle ressemble à une autre œnanthe : l'œnanthe de Lachenal (*Œnanthe lachenalii*). L'analyse détaillée de la largeur des segments foliaires, de l'aspect général et des ombelles s'avère nécessaire.

Description de l'espèce issue de *Ombellifères de France* de (REDURON 2007).

Physionomie générale et taille : plante glabre, robuste en général, mais parfois grêle, atteignant (0,5) 0,8-1,5 (1,8) m. Organe souterrain constitué d'un pivot vertical et de racines horizontales plus ou moins tubérisées ; présence d'un rhizome.

Tige : souvent creuse, parfois dans toute sa longueur, facilement cassante, sillonnée, à odeur de carotte à la coupe.

Feuilles : basales variables, de contour triangulaire, 2-3 divisées-pennées, tantôt en derniers segments linéaires, tantôt en derniers segments larges, cunéiformes, plus ou moins incisés, les caulinaires en segments lancéolés ou linéaires, parfois cunéiformes, dentés ou incisés ; pétiole faiblement canaliculé.

Fleurs : ombelles formées de (7) 13-24 (30) rayons anguleux ; bractées souvent assez nombreuses [(1) 4-7 (10)], persistantes, linéaires, étroitement marginées de blanc ; bractéoles nombreuses, linéaires. Fleurs blanches ; sépales développés, marginés de blanc ; pétales cordiformes-échancrés, dressés ; anthères rose vif et blanches puis brun pâle, pollen blanc.

Fruits : ombellules fructifères très denses ; fruit en barillet, 2-3 (3,6) mm, parcouru de côtes bien marquées, obtuses ; styles dressés en V, 3-5 fois plus longs que le stylopode, mais plus courts que la longueur du fruit ou, au mieux, l'égalant.

Confusions : l'œnanthe de Foucaud est qualifiée par COSTE comme étant une intermédiaire entre l'œnanthe safranée (*Œnanthe crocata*) et l'œnanthe de Lachenal (*Œnanthe Lachenalii*).

L'œnanthe de Lachenal se distingue de l'œnanthe de Foucaud grâce aux caractères suivants :

- plante de plus petite taille ;
- la tige grêle, pleine ou un peu creuse dans sa partie supérieure et faiblement sillonnée ;
- les feuilles à segments ne dépassant que très rarement 1 mm ;
- les ombelles petites à 7-12 rayons toujours grêles ;
- les styles égalant la moitié du fruit.

L'œnanthe safranée se distingue de l'œnanthe de Foucaud grâce aux caractères suivants :

- les ombelles amples à 15-30 rayons allongés ;
- les styles un peu plus courts que les fruits ;
- les fruits cylindracés, arrondis à la base, sans anneaux.

BIOLOGIE

Espèce vivace produisant des ombelles odorantes de juillet à septembre.

La floraison a lieu de juillet à septembre, plus tardivement que celle d'*Œnanthe lachenalii*. Les ombelles produisent une odeur de miel et de pain frais. Le décalage temporel important des floraisons interdit quasiment toujours la fécondation entre ombelles de différents ordres (geitonogamie interombellaire) ; en revanche, la fertilisation sur une même ombelle (geitonogamie intraombellaire) est possible : 12% de fructification, ou plus, 30-50 % sur l'ombelle principale et 20-30 % sur l'ombelle latérale. On note une nette entomogamie (Hyménoptères, Diptères, Coléoptères). L'autogamie stricte est impossible à cause de la protandrie de la fleur. Globalement, l'allogamie est favorisée, sachant qu'une fécondation intraombellaire est toujours possible (REDURON 2007).

Type biologique : hémicryptophyte

Multiplication végétative : non

Floraison : juillet à septembre

Multiplication sexuée : entomogame

Dissémination : hydrochore probable

ÉCOLOGIE

La plante tolère les eaux salées et peut donc se trouver en situation amont des estuaires, mais il n'est pas rare de la trouver dans des situations plus avalées avec l'angélique des estuaires.

L'œnanthe de Foucaud se limite aux berges vaseuses situées dans la zone de balancement de la marée. Elle pousse fréquemment avec l'angélique des estuaires. Les populations sont généralement formées de pieds espacés parmi les phragmites (REDURON 2007).

Le substrat sur lequel pousse la plante est meuble, limoneux à argileux, oligohalin à subsaumâtre, toujours gorgé d'eau et inondé par les marées ; des apports de matière organique se font par les laisses du flot (BIORET *in litt.* 2000).

HABITATS

Son habitat préférentiel est la mégaphorbiaie. Il s'agit d'une végétation dense et haute de 1 à 2 m. Mais cette espèce affectionne aussi les roselières des niveaux topographiques plus bas.

Le taxon évolue préférentiellement dans la mégaphorbiaie oligohaline appartenant à l'ordre des *Convolvuletalia sepium* Tüxen 1950 nom. Nud. et plus précisément à l'association *Calystegio sepium-Angelicetum heterocarpae* J.-M & J. Géhu 1978 *œnanthetosum foucaudi* (J.-M & J. Géhu) Lahondère 1993.

Mais la plante évolue également dans des niveaux topographiques plus bas, au sein de roselières saumâtres appartenant à la classe des *Phragmito australis - Magnocaricetea elatae* Klika in Klika & V. Novák 1941.

REPARTITION

Taxon présent sur les berges des estuaires de la façade atlantique soumis à la marée.

Monde : la plante est une endémique française.

France : la plante est connue de la vallée de la Sèvre niortaise au Nord, jusqu'au complexe Gironde - Dordogne - Garonne au Sud.

Aquitaine-Poitou-Charentes : la prospection de terrain réalisée sur l'ensemble des berges des cours d'eau allant de la Charente à la Bidassoa a permis de préciser la répartition de la plante. Rappelons que le taxon était donné présent par JEANJEAN lors de la première moitié du XX^{ème} siècle sur les bords vaseux de la Garonne et de la Dordogne. Bordeaux, Bègles, Saint-Pardon (JEANJEAN 1961). Actuellement nous disposons, à titre comparatif sur le bassin Adour-Garonne, de 72 localisations de l'espèce sur 44 communes.

De manière plus précise, l'espèce a été observée sur les cours d'eau suivants : la Charente, la Seudre, la Gironde, l'Isle, la Dordogne, la Garonne et la Nivelle.

Cours d'eau	Nombre d'observations par cours d'eau	Présence relative de l'espèce par cours
Charente et Boutonne	8	8,1
Seudre	1	10,0
Gironde	13	12,6
Isle	5	17,9
Dordogne	30	36,1
Garonne	45	42,1
Adour et affluents	0	0,0
Nivelle	3	33,3
Bidassoa	0	0,0

ÉTAT DES POPULATIONS

Les populations de cette espèce semblent en régression au regard des quelques anciennes stations connues qui n'accueillent plus la plante aujourd'hui.

La plante est en forte régression, suite vraisemblablement à la régularisation des fleuves (REDURON 2007).

Cependant, le fait que certains botanistes assimilent *œnanthe foucaudii* à une variété d'*œnanthe lachenalii* nous laisse penser que les effectifs réels de ce taxon sont plus importants que ce que nous connaissons actuellement.

ETHNOBOTANIQUE

Plante toxique comme toutes les œnanthes.

Une intoxication grave avec convulsions épileptiformes a été attribuée à l'ingestion de cette plante (LAUBIE & TEMPERE 1978).

METADONNEES

Coordinateurs principaux : F. BLANCHARD & A. QUENNESON

Date de modification : 01/04/2012

Orientations bibliographiques principales

REUDURON 2007
LAHONDERE 1993



